

Donner une seconde vie à ses objets



Certaines enseignes proposent à leurs clients de donner une seconde vie à leurs objets devenus inutiles. Même si la finalité est plus commerciale qu'écologique, ces actions permettent néanmoins de réduire sa quantité de déchets, de partager ses ressources et donc de développer une économie circulaire.

Voici quelques exemples :

- IKEA

Ikea propose à ses clients de donner une seconde vie à des meubles dont ils souhaitent se séparer contre des bons d'achat. Le principe est simple : vous envoyez par mail des photos du meuble dont vous n'avez plus l'utilité à secondevie.tours.fr@ikea.com Ikea vous indiquera par retour de mail un prix de reprise. Si celui-ci vous convient, vous disposerez alors d'un délai de 15 jours pour emmener le bien au magasin.

Lors de votre visite en magasin, munissez-vous du mail de réponse d'Ikea et de votre carte d'identité.

Plus d'information sur http://www.ikea.com/ms/fr_FR/customer-service/about-services/Seconde-vie/seconde_vie.html

- ZODIO

Cette enseigne a noué un partenariat avec des associations caritatives. Elle récupère de ses clients du linge de maison, de la vaisselle, des ustensiles de cuisine devenus inutiles et les distribue ensuite à ces associations caritatives. Zodio récompense également ses clients avec des bons d'achat dont le montant varie en fonction du poids des objets donnés. Vous donnez ainsi une seconde vie à des objets inutilisés qui engorgent vos placards et faites des économies !

Pour plus de détails sur le calendrier des opérations <http://tours.zodio.fr/seconde-vie.html>

- SEPHORA-NOCIBE

Ces parfumeries reprennent les flacons vides. En échange, vous bénéficiez entre 20-25% de remise sur l'achat d'un nouveau flacon de parfum.

<http://www.sephora.fr/Recyclage/R178500007>
www.nocibe.fr/offre-flacon_1_1418.cd.html

La liste n'est pas exhaustive, partagez vos bons plans via l'adresse mail du RAB' asso-lerab@univ-tours.fr ou sur la [page Facebook](#).